



GUERN ACTUS

N° 070

Mars 2022

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 – Adresse courriel : guern@orange.fr

Site Internet : <http://guern.free.fr/> – Page Facebook : Commune de Guern

ÉDITORIAL

Au vu des dernières annonces gouvernementales levant les dernières restrictions, allons-nous vers la sortie définitive du tunnel dans lequel nous sommes plongés depuis 2 ans ? Levée de l'obligation de port du masque, circulation libre au sein de l'école mais aussi dans les commerces. Cela n'empêchera pas de maintenir certaines distanciations lors de manifestations en intérieur imposant une promiscuité forte.

La préparation du budget 2022 bat son plein pour une validation le 18 mars. Les opérations prioritaires sont ciblées mais aussi initiées par les demandes de subventions afin d'être réalisées sur 2023. Le supplément joint à cette édition présente nos résultats 2021 et les projections sur l'exercice 2022 : rénovation de la salle polyvalente, aménagement d'un logement et doublement du programme d'entretien du réseau routier communal. Les nouveautés sont le lancement d'études pour la construction d'un mini stadium et d'un Pump track, en réponse à l'absence d'équipements orientés vers notre jeunesse, mais aussi les aménagements à l'étang ou la dynamisation du commerce local, face à la déficience de l'offre qui nous conduit à soutenir la mise en place d'une épicerie associative. Ce projet est présenté ci-après, avant une rencontre publique d'ici fin mars.

Une attention particulière est à porter à notre appel à candidature pour assurer la fonction de guide de l'Art dans les chapelles pendant la saison estivale. Les conditions sont également précisées dans les pages qui suivent.

L'année 2022 est aussi marquée par les échéances électorales nationales. De nombreuses arrivées de nouveaux habitants ont été enregistrées sur la commune entraînant des changements d'inscriptions au répertoire électoral. Il est encore temps de faire ces changements ou de vérifier leur prise en compte avant les premiers scrutins et pouvoir s'exprimer le 10 avril 2022.

PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

MARS

Vendredi 4 : lancement concours photo

Samedi 12 : Bouillie millet (Amicale laïque)

Samedi 12 : atelier photo

Samedi 19 : atelier photo

AVRIL

Dimanche 10 : élection présidentielle – 1^{er} tour

Dimanche 24 : élection présidentielle – 2^e tour

Mardi 26 : Marché – Monsieur Ston

ALSH GUERN/MALGUÉNAC

Vacances de printemps :

- du 11 au 15 avril : MALGUÉNAC

- du 19 au 22 avril : GUERN

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le portail famille du site de Malguénac : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieMalguenac56300/accueil>

MINI-CAMPS

Les mini-camps sont en préparation. Vous pouvez d'ores et déjà préinscrire vos enfants en téléphonant à la mairie. Pour rappel, les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

MUTUALE

Mutuale, la mutuelle familiale, modifie ses horaires. Les permanences ont lieu à la mairie le 1^{er} vendredi de chaque mois, de 10 H à 12 H, sur rendez-vous uniquement. Emilie ROFFET 06.25.60.01.02

RECENSEMENT

Pour rappel, les jeunes doivent se présenter en mairie pour se faire recenser le mois suivant leurs 16 ans, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Se faire recenser permet de pouvoir s'inscrire sur les listes électorales (à 18 ans) et de pouvoir s'inscrire en études supérieures.

Renseignements en mairie ou au 02.97.27.70.08

AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque de l'école " les korrigans" recherche des bénévoles. L'association fonctionne grâce aux bénévoles et à l'aide de parents d'élèves. L'association organise différents événements (ventes, repas...) étalés sur la période scolaire et dans le respect des règles sanitaires.

L'organisation de ces différents événements sert à relever des fonds pour aider les familles à participer au financement de l'inscription de leur enfant aux projets scolaires (sorties pédagogiques, classes de mer et de montagne). Pour beaucoup de familles, cette participation financière de l'amicale est essentielle car ces projets sont coûteux.

Toutes les familles sont concernées par l'aide financière apportée mais trop peu de parents sont impliqués dans l'amicale en tant que bénévoles.

L'amicale organise en mai "la rando des mômes" à laquelle participent les élèves; vos enfants ou petits-enfants. Elle est attendue par de nombreuses personnes et nécessite plus de bénévoles que l'association en comporte actuellement.

Ainsi, nous vous invitons à vous inscrire, à hauteur de ce que vous pouvez investir en temps, auprès de l'association.

La prochaine bouillie de millet se tiendra le samedi 12 mars

ÉCOLE LES KORRIGANS

Le cycle danse s'est achevé positivement début février mais de nombreux projets restent à venir pour l'école des Korrigans.

Début mars, le projet de recensement du patrimoine de la commune va démarrer. Les enfants arpenteront les rues de Quelven, St-Georges et Boderel afin de réaliser des fiches descriptives des bâtiments. Radio Bro Gwened installera un studio éphémère à l'école pour enregistrer les productions des élèves. Celles-ci serviront de support à la Rando des Mômes, le **samedi 21 mai**.

Les 3 classes de la GS au CM2 vont également démarrer une séquence de 10 séances à la piscine de Pontivy.

Les CM1-CM2 continuent de découvrir la nature avec S-Eau-S Blavet. En mai-juin, les élèves de cycle 2 s'initieront au violon avec un professeur du conservatoire.

RANDONNEURS DES AJONCS

Les marches du mardi après-midi ont repris avec une bonne participation, en respectant les mesures sanitaires. En septembre prochain, 43 adhérents devraient se rendre dans les Pyrénées, à Cauterets et ses environs, pour une semaine. Des visites et des randonnées sont au programme.

INSCRIPTIONS LISTE ÉLECTORALES

En 2022 se tiendront les élections présidentielles (les dimanches 10 et 24 avril) et les élections législatives (les dimanches 12 et 19 juin). Pour pouvoir voter, vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre commune de résidence, **jusqu'au 4 mars**. Pour vous inscrire, ou modifier vos informations personnelles (suite à un déménagement ou un changement matrimonial), connectez-vous sur service-public.fr, rubrique Papiers-Citoyenneté. Le service est désormais entièrement dématérialisé.

Vous ne pourrez pas aller voter ? Faites une procuration. Vous avez 2 possibilités :

- allez sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/> puis faites valider votre demande en vous déplaçant physiquement en gendarmerie. Sur place vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité

- faites une demande via un formulaire Cerfa papier en gendarmerie. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit remplir un formulaire CERFA cartonné n°12668*03 sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Si vous avez besoin d'aide, contactez la mairie.

GESTION DES TERRES

Un nouveau site internet a vu le jour : www.gestion-des-terres.fr. Il consiste à mettre en relation des personnes en recherche de terres, gravats ou remblais (pour niveler un terrain, empiercer un chemin, reboucher un trou...) avec des artisans locaux ou des particuliers qui en ont en excédent.

CANDIDATURE ART DANS LES

CHAPELLES

Les candidatures pour le poste de guide (18 ans et plus) dans le cadre de la 30^{ème} édition de l'Art dans les Chapelles, se déroulant du 2 juillet au 19 septembre, sont à déposer d'ici le **31 mars 2021**.

Les CV et lettres de motivation doivent être adressés en mairie, 4 rue de la vallée 56310 GUERN – 02 97 27 70 08 // guern@orange.fr

A noter que la formation obligatoire des guides aura lieu les 5, 6 et 7 juillet 2022.

LUTTE CONTRE LES TAUPES

Dans le cadre de la lutte contre les taupes dans le Morbihan, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) organise des formations tout public, gratuites sur une demi-journée.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie

PÊCHE

L'ouverture de la pêche est prévue le samedi 12 mars à partir de 8h. Pour plus de renseignements : <http://morbihan.federationpeche.fr/723-dates-d-ouverture.htm>

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION

Une exposition des œuvres de Lorette Le Brestec est en préparation. Les dates seront annoncées par mail aux adhérents et sur le Facebook de la médiathèque. En attendant, vous pouvez consulter son site internet : <https://lorettealencr.wixsite.com/lorettelb>

CONCOURS PHOTO

La municipalité organise un concours photo **du 4 mars au 20 mai 2022**, en partenariat avec l'association Grains d'image de Pontivy. La participation au concours est gratuite et ouverte à tout photographe amateur. Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie et à la médiathèque.

Le thème du concours est libre, mais la photo doit être prise sur la commune. Chaque participant peut présenter jusqu'à trois photos au concours. Une exposition sera organisée en juin à la médiathèque avec la possibilité pour chacun de voter pour ses clichés préférés. Un jury, composé d'artistes locaux, de représentants de la municipalité et de l'association Grains d'image, déterminera un palmarès des plus beaux travaux. Enfin, les membres du Conseil Municipal des Enfants désigneront également leur photo favorite. Des lots récompensant les gagnants (mais pas que) sont prévus.

En ouverture du concours, une soirée de lancement est organisée **le vendredi 4 mars de 20h à 21h** dans les locaux de la Ruche. Elle aura pour thème « Qu'est-ce qu'une image réussie ? » et sera animée par l'association Grains d'image. Puis, deux ateliers photo, toujours animés par l'association Grains d'image, auront lieu **les samedis 12 et 19 mars** de 9h à 12h. Le premier atelier abordera la construction d'une image (lignes, couleurs, point de vue, composition, point fort), le second traitera de la netteté, de l'exposition, du flou d'arrière-plan et de l'ambiance lumineuse. Une participation de 5€ par atelier sera demandée. Une inscription préalable auprès de la médiathèque est nécessaire. Il n'y a que 12 places.

FRELONS

L'installation des pièges pour le piégeage des reines peut débuter le 15 mars. Des pièges sont disponibles en mairie

MARCHÉS ESTIVAUX

Fort de succès rencontré par les marchés estivaux de 2021, la municipalité a décidé de poursuivre et développer cette animation en 2022. Ce sont ainsi 6 rendez-vous entre avril et septembre qui vous sont proposés. Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir Alex Mirey et Little Chris, Fernand et sa régulière, Hartigan's, Jack & Mo ou encore Meskach. Et pour ouvrir la saison, nous recevrons Monsieur Ston, dont les textes s'inspirent du quotidien, dans sa banalité comme son absurdité, et s'arrangent d'une musique folk, musette, funk ou afro-beat. Notez dès à présent les 6 dates à retenir à partir de 18H00 : **26 avril, 24 mai, 21 juin** (fête de la musique aux étangs), **19 juillet, 16 août et 20 septembre**.

PROJET ÉPICERIE ASSOCIATIVE

Dans le cadre du projet de revitalisation de Guern, et en réponse aux priorités exprimées dans le questionnaire à la population, le conseil municipal a décidé de soutenir un projet d'épicerie participative sur la commune. La mairie a saisi l'opportunité d'un appel à candidatures de l'association Bouge ton coq qui propose un accompagnement de 2 mois pour la création d'une structure associative sur le modèle des épiceries Monépi. Notre candidature ayant été retenue par l'association, la commune va bénéficier de cet accompagnement très rapidement. Le calendrier n'est pas encore défini mais une réunion publique sera organisée, certainement fin mars, et un questionnaire spécifique au projet sera proposé prochainement. Dans tous les cas, nous invitons les personnes intéressées par un tel projet à s'identifier auprès de la mairie.

Contacts : mail : epicerie.guern@orange.fr ou
Tél : 06 24 34 43 85

SEMAINE DES DECHETS

A l'occasion de la semaine de réduction des déchets, du 7 au 13 mars, la municipalité vous propose de participer à une campagne de **nettoyage des bords de route**, initiée par Pontivy Communauté. La commune propose les secteurs des voies communales et départementales qui seront à nettoyer. Le matériel (gants, sacs poubelles, pics) sera distribué par la commune. Les volontaires viendront équipés de gilets fluorescents.

Une réunion d'information sera organisée le samedi 5 mars et les secteurs d'intervention attribués aux bénévoles.

Le samedi 12 mars, une photo de groupe sera prise, mettant en valeur le travail des bénévoles et le résultat de la collecte.

Pour vous inscrire volontaire, merci de contacter Adeline Commeureuc au 06.99.06.69.96 ou par mail adelincomm@hotmail.fr **avant le 5 mars**.

PHYTOSIGNAL

Vous souhaitez signaler des effets indésirables ou vous avez des interrogations en lien avec les pulvérisations agricoles ou non agricoles de pesticides. Vous pouvez dans ce cas appeler la plateforme téléphonique PHYTOSIGNAL. Un numéro vert gratuit (0 805 034 401) Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

À quoi ça sert ?

Phytosignal est destiné à centraliser les signalements pour mieux les prendre en charge et ainsi évaluer et prévenir les risques sanitaires liés à l'exposition aux pesticides.

Phytosignal ne traite pas :

- Les cas de conflits de voisinage.
- Les incidents professionnels (intoxication d'un agriculteur) assurés par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) via le dispositif Phyt'Attitude (0 800 887 887) ;
- Les signalements d'urgence en lien avec les usages domestiques de pesticides suivis par le Centre Anti-Poison d'Angers (CAPTV Angers 02 41 48 21 21) ;
- La mortalité apicole assurée par l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA 02 44 84 68 84) ;
- Les épandages de fumiers, de lisiers ou de chaux étudiés par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Renseignements auprès de la mairie ou sur le site internet <http://fredon.fr/bretagne/>

PONTIVY COMMUNAUTÉ

SPAP – Le Blavet au naturel

Depuis 2005, la Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides a lieu chaque année du 20 au 30 mars : ces dates sont symboliques car ce sont les **10 premiers jours du printemps**, soit le retour des oiseaux et du beau temps, mais aussi des **traitements dans les champs et les jardins**. Nous souhaitons profiter de ce moment pour montrer que les pesticides ne sont pas une fatalité et qu'il est possible de s'en passer.

La SPAP répond à trois objectifs :

- **INFORMER** les citoyens sur les risques des pesticides de synthèse pour notre santé et la planète
- **PROMOUVOIR** des solutions alternatives pour vivre, consommer et produire plus durablement
- **FÉDÉRER** un réseau d'acteurs et mobiliser un public toujours plus large

Le Syndicat de la vallée du Blavet et Pontivy Communauté s'associent à la semaine pour les alternatives aux pesticides, opération d'envergure internationale dont ce sera cette année, la 17^e édition.

Plus d'infos : www.blavet.bzh ou www.pontivy-communauté.bzh

INVENTAIRE DES BORNES

CADASTRALES

Le projet d'inventaire des bornes cadastrales a été lancé en phase expérimentale en 2020. Elle est passée dans une phase plus opérationnelle en fin d'année 2021 sur le département du Morbihan. Une poursuite des efforts de signalements des bornes cadastrales est nécessaire pour améliorer la précision de ce nouveau cadastre.

Qu'est-ce qu'une borne cadastrale ?

Repères géographiques indispensables pour matérialiser les limites de propriété, les bornes cadastrales sont des points de calage nécessaires pour améliorer la précision du cadastre. Datant de plusieurs siècles pour certaines, elles représentent aussi un patrimoine précieux à préserver.

Qui peut nous aider ?

Elus locaux, propriétaires terriens, exploitants agricoles, forestiers, randonneurs, promeneurs, citoyens... **TOUT LE MONDE peut contribuer** à cette campagne collaborative grâce à notre application IGN gratuite pour Smartphone « ALEA » (disponible sur google play et apple store) et simple d'utilisation qui permet, en trois clics, de localiser ces bornes en les photographiant.

La mobilisation d'un maximum de contributeurs est essentielle à la réussite de cette opération d'inventaire.

Pour plus de renseignements sur la campagne de recensement : <https://www.ign.fr/ensemble-localisons-les-bornes-de-propreite>

PROJET ÉOLIEN

En septembre 2021, les sociétés Volta Développement et Locogen SAS sont venues présenter au Conseil Municipal un projet de deux éoliennes au lieu-dit Kerhiec. Les porteurs de projet et la commune souhaitent, à ce stade initial, présenter le projet en réflexion, et engager un processus de concertation avec les riverains.

Des permanences d'information sont prévues à cet effet, le mercredi 16 mars de 15 H à 19 H, le vendredi 25 mars de 17 H à 21 H et le samedi 26 mars de 9 H à 13 H.

Ces permanences seront tenues à la mairie. Nous espérons que les créneaux proposés permettront au plus grand nombre de prendre un moment pour venir se renseigner et échanger avec les porteurs de projet.

PROCHAINE PUBLICATION

Guern Actus N°071 vous parviendra début mai 2022.

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : guern@orange.fr – Page Facebook : Commune de Guern